

Suit une prière à Marie, l'Etoile de la mer, pour implorer sa protection sur les voyageurs. Pendant que les RR. Guy et Léopold exécutent, à la tribune, les derniers chants des adieux, le T. R. P. Venant, ministre provincial, et tous les religieux du couvent, vont tour à tour baiser les pieds des missionnaires et leur donner le baiser de paix. Les parents suivent et font de même. L'émotion, jusque là contenue, éclate en sanglots, quand on voit la mère du Père Victorin venir se jeter aux pieds de son fils, puis se relevant, le presser sur son cœur... Enfin, le T. R. P. Provincial récite les admirables prières de l'*Itinerarium* et donne la bénédiction suprême ; la communauté conduit processionnellement les missionnaires jusqu'à la porte de l'église, où des voitures les emportent à la gare...

A l'heure qu'il est, le Vicaire Apostolique du Hou-pé S.-O. et ses trois compagnons de voyage sont déjà bien loin de nous ; nous sommes tout près d'eux par nos souvenirs, nos vœux et nos prières : heureuse traversée, joyeuse arrivée au port !

Le Prédicateur apostolique. — Le Rme P. Paul de la Pieve di Motrone, des Mineurs Capucins, commencera le 12 mars, premier vendredi du Carême, ses prédications ordinaires au Vatican. Nommé prédicateur apostolique en 1894, il a déjà prêché, devant l'auguste assemblée, deux Carêmes et trois Avents.

Le sermon est donné le matin de chaque vendredi dans la salle du Trône, en présence des prélats du Vatican, des Cardinaux et Evêques présents à Rome et des Supérieurs des Ordres religieux. Le Prédicateur occupe la place réservée au trône, tandis que le Pape, par respect pour la parole de Dieu et pour laisser pleine liberté à l'orateur sacré, demeure derrière une grille voilée d'un rideau, d'où il peut lui-même entendre le sermon sans être ni vu du prédicateur ni de l'assistance.

Le discours en langue italienne, est dirigé en général sur les devoirs des Prélats qui gouvernent l'Eglise et sur les moyens de rendre plus fructueux leur haut ministère. Toute allusion politique ou autre y est rigoureusement interdite. Le R. P. Louis Albrizio, Jésuite, Prédicateur apostolique en 1643, vers la fin du règne d'Urbain VII, fut privé de sa charge pour avoir, dans son discours, prononcé des paroles qui se rapportaient aux demandes que faisait alors le Pape au Duc de Parme.